



COMMISSION DES ARBITRES

Procès-verbal

| | |
|----------------------------|--|
| Réunion du A : | Mercredi 21 Janvier 2026 19 heures 00 |
| Présidence | M. Allan DEVILLE ; |
| Secrétaire de séance | M. Christian GABET |
| Membres de la CDA présents | Raphaël BARDIOT (Représentant du CD) ; Didier GATEFIN ; Faouzi JAWADI ; Michel LAVENU ; Mohamed LABRINSSI ; Julien LAVERDAN ; Irysse MACHOMETA ; Franck MARCHAIS ; Maxence TROCHUT ; Laurent VINCENT. |
| Assistant | Lucas BAUDON (CTDA) ; |
| Excusés | Marc TOUCHET (Président du District) ; Nicolas SCHROEYERS (président de la CRA) Raphaël BLIN (président de l'UNAF) Astrid COLAS ; Romain BOULANGER (représentant commission de discipline) ; Mathieu LEVECQUE. |

Le président de la commission des arbitres Allan Deville ouvre la séance à 19h00.

- Remerciements du président de la CDA aux membres pour leur présence
- Vœux 2026 du président de la CDA aux arbitres et membres de la commission des arbitres
- Le président de la CDA souhaite un bon rétablissement aux blessés et malades

CARNET ROSE

- Félicitations à Nicolas Rocher et sa conjointe suite à la naissance de leur enfant

APPROBATION PV DE LA CDA

Réunion du 03 Décembre 2025, publié le 18 Décembre 2025. Adopté à l'unanimité

Réunion de bureau du 06 Janvier 2026, publié le 12 Janvier 2026. Adopté à l'unanimité

INFORMATION COMITE DIRECTEUR ; CRA ; UNAF

• Comité Directeur :

Création de la Commission Prévention Médiation et Sécurité pour les clubs

Responsable : Raphaël BARDIOT

Membres : Jacques BREJAUD, Clémentine CHARRAUD, Allan DEVILLE, François BOUQUET

Référent : Jean-Michel DUTRAIT

Cette commission se réunit tous les 1^{ers} mardis de chaque mois pour définir les matchs qui seront dotés d'une caméra.

Les arbitres concernés seront contactés par mail le mercredi avant la rencontre.

Fonctionnement des caméras :

Récupération des caméras : le vendredi sur les heures d'ouverture du District.

Retour des caméras : Du lundi au mardi midi dernier délai suivant la rencontre sur les heures d'ouverture du District.

Chaque caméra a un numéro de suivi.

• UNAF :

Suite à un rendez-vous avec le Président du District, le Secrétaire Général et le Trésorier, l'UNAF et la CDA remercient le District pour son accord à participer financièrement à l'organisation de la journée festive de fin de saison le Samedi 06 Juin à Arthon

INFORMATION DU SECRETAIRE DE LA CDA

COURRIERS :

- Mairie de Francillon, carte de vœux. Remerciements
- Courrier du club de D3 concernant l'absence d'un arbitre sur un match de coupe. Pris note
- Courrier de Raphaël BLIN pris note ;

INFORMATIONS DIVERSES :

- **Suivi malus des arbitres** : Effectif désignable 108 arbitres ; 58 concernés par un malus = 54%.
- **Suivi des rapports disciplinaires** : 86 rapports envoyés à la commission de discipline, 61 reçus par la CDA = 71%.
- **Suivi des conseillers & observateurs** : 28 conseillers de la ligue & du district et 7 observateurs de la ligue & du district ont effectué 94 conseils & 32 observations = 126 observations et conseils.
- **Climat des rencontres** : Présentation du document. Objectif formations des arbitres D1, D2, D3, JAD ; journée d'étude avec les clubs, les éducateurs, coachs, arbitres. Remerciements à Allan Deville, Christian Gabet et Mathéo Huguet-Ferron qui ont travaillé sur l'élaboration de ce document.
- **Outils de ressenti des arbitres** : Certains arbitres ne reçoivent pas systématiquement le questionnaire sur leur espace FFF. Le Président se rapprochera du Président du District pour obtenir des codes afin de réaliser un suivi. Cet outil est important pour les désignations des arbitres et des caméras.

STAGE DE MI-SAISON

- Remerciements du Président aux membres de la CDA et au CTDA pour la préparation de ce stage
- 108 arbitres ont été convoqués pour le stage de mi- saison. 99 ont répondu au Google Forms Décomposé comme suit :
 - 66 présents
 - 33 excusés dont 11 sans justificatif (délai de 15j pour justifier leur excuse)
 - 9 absents (délai de 15j pour justifier leur absence)
- Echanger avec le comité le bureau du comité directeur sur l'application des amendes du barème droits et amendes et le livre commandé et non payé par l'arbitre.
- Un rappel sera fait aux arbitres pour apporter tenue de sport, cartons, sifflets, prise de note.
- Echange sur l'accueil des arbitres et le pot de l'amitié
- Le bureau de la CDA se réunira suite au stage pour en dresser le bilan
- Test théorique : correction par catégorie, 2 correcteurs (de préférence les observateurs correspondants) par catégorie après le rattrapage du 4 mars 2026
- **Ordre du jour** : les thèmes sont validés.

PROJECTIONS 2026/2027

PROPOSITIONS sur les tests :

Réalisation du test obligatoirement avant le 31 Décembre de la saison en cours.

Test physique :

Cadre similaire à celui de la CRA, proposer aux arbitres la possibilité de se positionner sur 3 dates différents pour réaliser le test physique :

1 date « joker » en Juin

1 date en début de saison (Août/Septembre)

1 date avant la trêve (Octobre/Novembre)

Test théorique :

En cours de réflexion, potentiellement lors de réunion décentralisée

Réunions de secteurs :

Organisation de réunions de secteurs trimestrielle dans des clubs

Ces propositions seront évoquées au stage de mi-saison.

Proposition validée à l'unanimité.

VIE DES SECTIONS

Formations :

Suite aux observations, la section propose les arbitres qui recevront leur écusson au stage de mi saison :

Sacha GOURON

Mathéo MARSAT

Mickaël GIRAUD

Steeven MORAT

Théo POULIN

Victor DEVOUCOUX

Nathan AUDON

Un courrier sera envoyé aux arbitres pour voir s'ils ont déjà reçu leur écusson.

Proposition validée à l'unanimité.

Désignations :

Récurrence des indisponibilités de dernière minute et parfois non justifiées

Pas de retard sur les observations

De grosses difficultés pour désigner les arbitres qui sont joueurs notamment en jeunes qui ne feront pas le nombre de matchs minimum pour couvrir leur club.

Proposition de faire un courrier aux clubs des arbitres/joueurs pour les informer du cadre vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage.

Proposition validée à l'unanimité.

Jeunes :

Le responsable de la section pose une question. Qui peut être arbitre assistant sur des rencontres de jeunes U15/U17/U18 ?

U13 : AA bénévoles sauf arbitrage des jeunes par les jeunes (voir règlement)

U15 : AA à partir de 16 ans uniquement, sauf si arbitrage des jeunes par les jeunes (voir règlement)

U16, 17 & 18 : AA à partir de 16 ans uniquement (avec licence joueur ou dirigeant (Voir règlement généraux article 30)).

Football diversifié :

Les responsables de la section proposent l'intégration de Mickaël GIRAUD en tant qu'arbitre Futsal, Proposition validée à l'unanimité.

Maxence Trochut rappelle aux arbitres de ne jamais donner son avis lorsque l'on rédige un rapport disciplinaire

A contrario, il est également rappelé aux arbitres de ne pas rédiger de rapport sur l'espace FFF pour écrire simplement R.A.S

→ Si rien à signaler, ne pas faire de rapport

Ce point sera rappelé au stage

Sanctions administratives :

- Dossiers administratifs en cours :

Arbitre/spectateur n°1 : Propos envers un collègue :

Proposition de la section : 3 matchs fermes + 1 sursis. Vote à la majorité de la CDA.

Arbitre/spectateur n°2 : Propos envers un collègue :

Proposition de la section : 3 matchs fermes + 1 sursis. Vote à la majorité de la CDA.

Arbitre pour absences répétées à des rencontres :

Proposition de la section : Radiation proposée au comité directeur. Posée la question sur la radiation et sa durée.

Un courrier sera envoyé au club de ces 3 arbitres.

Procédure de sanctions à revoir et à travailler avec le règlement intérieur.

Vote à la majorité de la CDA.

Information CTDA :

F.I.A = 8 inscrits

Manque de formateurs.

Prochain bureau CDA le mercredi 11 février 2026

Le Président clôture la réunion à 21h35.

Le Président de la CDA
Allan DEVILLE



Le Secrétaire de la CDA
Christian GABET

